



Profitons de l'intérim de la Direction Générale pour reconstruire Renault et sa communauté de travail

Sections du SM-TE
GROUPE RENAULT
N° 278 22 juillet 2025

Et si nous, les salariés avec les élus des CSE, les responsables hiérarchiques en commençant par les chefs d'UET, les Directeurs des grandes Directions, sous la responsabilité de M. Senard, président de Renault SA et de Renault SAS par intérim depuis le 5 juillet par décision du Conseil d'Administration¹, nous prenons la main pour préparer l'avenir ?

Quelle est la situation et quels sont les risques pour les salariés de Renault en France ?

La situation, c'est l'état de dislocation de l'Entreprise dans laquelle le précédent Directeur Général a laissé l'Entreprise avant de partir, à la faveur de son plan « *Renaulution* », comme la cession des moteurs thermiques et des brevets associés.

Les risques pour les salariés, ce sont les plans de départ qui vident l'Entreprise de ses forces vives et ses talents.

Le 19 décembre 2024 était signé entre, d'une part, Renault SAS et ses filiales Ampere, Alpine, ACI Villeurbanne, Sofrastock International, SOVAB, SODICAM2, Renault Digital, Qstomize, RRG, The Remakers, DIAC, et d'autre part, les organisations syndicales CFE-CGC et CFDT, un accord dit : « **Contrat Social France 2025-2027** ».

Cet accord, applicable au 1^{er} janvier 2025 est conclu pour une durée indéterminée, sauf pour certains chapitres applicables jusqu'au 31 décembre 2027, qui ouvre la possibilité de « Leviers d'ajustement des effectifs en cas de nécessité » qui comprennent : « des ajustements des effectifs à la baisse » avec : « déploiement de rupture conventionnelle collective ».

Dans la foulée du **Contrat Social France 2025-2027**, deux accords de RCC ont déjà été signés :

- Le 18 avril 2025, un **Accord de transformation des emplois et des compétences au sein de la Direction des achats : Renault Group Procurement**, révisé par un avenant du 25 avril 2025, (signé par CFDT et CFE-CGC),
- Le 17 juillet 2025, **Accord de transformation des emplois et des compétences au sein de la Direction de l'Ingénierie Produit**, (signé par CFDT, CFE-CGC et FO).

Quand bien même ces accords présentent les *Dispenses d'activités* et les *Ruptures conventionnelles collectives*, comme étant des dispositifs : « basés sur le seul volontariat des Salariés », nous avons trop de remontées de salariés qui souffrent de pressions pour quitter

¹ En octobre 2024, les salariés ont été appelés à élire leurs représentants au Conseil d'Administration de Renault. Avec le soutien des salariés, le SM-TE avait présenté des candidats et obtenus 10,26 % des suffrages. **Les confédérations syndicales CFE-CGC, CFDT, FO et CGT ont obtenu chacune un élu au CA. Pourquoi ces élus au CA sont-ils muets ?** Leur seul rôle serait-il que leurs confédérations perçoivent les jetons de présence ?

l'entreprise. Beaucoup de candidats au départ espèrent ainsi échapper à des *managers toxiques* poussés par la politique sociale de l'entreprise qui n'est sociale que par son nom.

Face à cela, les élus du SM-TE dans les instances CSE où ils sont présents, interviennent pour alerter les directions opérationnelles et la Direction générale.

Ingénierie du Produit : changer de logique pour retrouver de la vitesse

Interventions des élus du SM-TE lors du CSE de Renault SAS Ile-de-France du 26 juin 2025 (extraits)

<< Les optimums économiques locaux successifs ont poussé à délocaliser l'Ingénierie petit morceau par petit morceau. Le résultat : c'est la multiplication des interfaces, la multiplication des discussions aux interfaces, la multiplication des contrôles financiers aux interfaces, au final la multiplication des délais aux interfaces.

C'est le résultat auquel on arrive à force de considérer le travail comme un coût, le travailleur comme une ressource à optimiser sans fin. Il est urgent de changer de paradigme. Le travail, le travailleur, n'est pas l'optimisation d'une ressource humaine : le travail c'est la production de valeur. A trop piloter en gestionnaires nous voilà réduits à comptabiliser les factorielles n de nos interfaces, et à contempler avec effroi la vitesse de conception des autres.

Cela fait des années que les élus du SM-TE disent en CSE que les délocalisations économiques plombent l'entreprise. Nous y sommes. Remettez du monde au Technocentre, comblez la pyramide des âges sous la tranche d'âge 50 ans, et on va aller plus vite que les Chinois >>.

Dispositifs de RCC ? STOP : Mobilisons les talents !

Intervention des élus du SM-TE lors du CSE de Renault SAS Ile-de-France du 17 juillet 2025 portant sur le plan de transformation des compétences aux achats RGP (Extraits)

<< On s'interroge davantage sur cette idée saugrenue d'un plan de départ RCC pour 50 personnes :

Que peut-il se passer dans la tête des dirigeants de nos directions du personnel ? Ils se donnent tant de mal pour embaucher des talents, tenter de les garder, et finalement mettre tant d'argent et d'énergie pour les inciter à partir ?

Quel manque d'imagination quand il y a tant à faire, quand les besoins sont partout criants.

Un changement conceptuel s'impose dans les services du personnel : arrêter d'investir pour le départ des personnes au prix d'un immense effort financier, de la mobilisation de consultants et cabinets extérieurs, ce n'est que destruction de valeur.

Au lieu de ce gaspillage, réorientons cet argent dépensé vers l'investissement et la production de richesses. Transformons les talents, la valeur de ces personnes, en valeur ajoutée pour l'Entreprise et pour ses clients.

Cela demande sans doute un peu d'imagination, un peu d'intelligence budgétaire, un peu de remise en cause. Pour l'Entreprise cela s'appelle l'innovation.

Pour le syndicat SM-TE, cela s'appelle *Travaillons ensemble*.

Pour manifester leur désaccord, les élus du SM-TE ont voté CONTRE lors de cette consultation >>.

Travaillons ensemble à reconstruire Renault et sa communauté de travail

Rejoignez le SM-TE pour renforcer son influence et ses possibilités d'actions

Contact : 06.98.05.13.80 / sm-te@travaillonsensemble.org / [X @SyndicatSMTE](https://www.instagram.com/SyndicatSMTE)

Siège social : 6 bis rue de la Paroisse, 78000 VERSAILLES

Pour adhérer : www.travaillonsensemble.org Cotisation annuelle de base 2025 : Emploi non Cadre : 48 € - Emploi Cadre : 60 €